



## Fraude suite à une vente par internet en allemagne

Par **nicckky34**, le **06/02/2012** à **18:21**

Bonjour,

J'ai commandé sur un site allemand des portes vitrées le 04/10/2011 je les ai réglées (par carte) le jour même en totalité à savoir la somme de 700€. Le délai de livraison étant annoncé de 6 semaines. A ce jour, nous n'avons rien reçu. Nous les avons à maintes fois contactés et lorsque ils daignaient décrocher c'était toujours pour nous mentir en annonçant la livraison des portes pour la fin de semaine... En dernier ressort, nous leur avons, mi-janvier demandé de rembourser les 700€. Ils étaient d'accord (toujours conciliants au bout du fil), il leur fallait seulement un compte en Allemagne, aucun souci puisque ma fille est allemande et réside en Allemagne. Mais à ce jour rien n'a été versé!!! Que faire ? Comment procéder vu que l'entreprise est en Allemagne ? Merci pour votre aide éventuelle, suis quelque peu perdue...